

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2020
COMPTE-RENDU

Le conseil municipal s'est réuni le 2 mars 2020, à 18 heures, sous la présidence de Mme Marie-Annick CREACH'CADEC, Maire.

Les points suivants étaient à l'ordre du jour.

Compte administratif général Commune 2019

Fonctionnement

Total Dépenses : 7 530 371 €. Dépenses réelles : 6 954 082 € (+ 1,23 %) dont charges de personnel : 3 739 055 € (- 0,03 %)

Total Recettes : 9 971 040 €. Recettes réelles : 9 399 487 € (+ 3,23 %)

Excédent de fonctionnement : 2 440 669 €

Dépenses d'investissement

Dépenses réelles : 5 512 395 € dont dépenses d'équipement : 4 966 828 €

Groupe scolaire : 54 466	Services administratifs : 60 049
Voirie-services techniques : 1 488 846 <i>Avenue de Kerveguen. Voirie urbaine. Voirie rurale Ateliers municipaux. Eclairage public. Véhicules et matériels</i>	
Foncier : 1 800 200 <i>(dont ancien Ehpad : 1 730 000)</i>	Espaces verts : 175 442 <i>Mini-pelle. Cheminement plan d'eau</i>
Installations sportives : 256 522 <i>Terrain de rugby. Accessibilité. Parquet salle René Le Bras. Autres travaux et équipements</i>	
Locaux associatifs : 48 156	Equipements culturels : 48 164
Enfance-Jeunesse : 43 173	Centre Arts et espaces : 420
Patrimoine-cimetière : 252 262 <i>Aménagement allées cimetière. Forge de Lanorven. Statues chapelle de Locmaria</i>	
Ancien Ehpad : 415 080 <i>Etudes. Travaux de démolition et désamiantage</i>	Aménagement urbain : 168 206 <i>Ilot Bouguen. Vidéoprotection</i>
Environnement : 155 843 <i>Aire de jeux. Travaux de démolition ancienne maison pour vélo route</i>	

Recettes d'investissement

Recettes réelles : 4 153 365 €

Subventions	FCTVA	Taxe aménagement	Emprunt	Excédent de fonctionnement reporté
144 455	669 526	81 724	1 200 000	2 057 660

Ratios financiers par habitant

Dépenses de fonctionnement	795 €	très inférieures à la moyenne
Recettes de fonctionnement	1079 €	inférieures à la moyenne
Produit des impositions directes	467 €	inférieur à la moyenne
Dotations globales de fonctionnement	247 €	supérieure à la moyenne
Ratio de rigidité	0,46	inférieur à la moyenne
Dépenses d'équipement	577 €	très supérieures à la moyenne
Dette	636 €	très inférieure à la moyenne

Unanimité

Compte administratif annexe Enfance-Jeunesse 2019

Dépenses et recettes réelles de l'exercice : 1 580 599 €

Redevances familles	Prestations CAF/Msa	Autres recettes	Subvention du budget général
518 425	565 215	44 348	452 611

Unanimité

Autorisation de programme pôle social et associatif

Montant total	Crédits consommés 2019	Crédit de paiement 2020	Crédit de paiement 2021 :
6 968 906,60 €.	415 079,60 €.	4 403 827 €.	2 150 000 €

Approbation à la majorité (8 Contre)

Budget primitif Commune 2020

Les niveaux budgétaires réels de fonctionnement et d'investissement sont respectivement de 7 129 784 € et de 8 285 023 €, soit un budget global de 15,414 M€.

Dépenses de fonctionnement : diminution (- 0,63 %)

Charges à caractère général	Charges de personnel	Charges de gestion courante	Charges financières	Autres charges
1 726 140	3 850 532	1 369 812	176 000	7300

Recettes de fonctionnement : augmentation (+ 0,5%)

Ventes de produits et prestations de services	Impôts et taxes	Dotations, subventions et participations	Autres produits
1 459 457	4 943 088	2 668 357	190 780

Dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement comprennent 7 601 423 € de dépenses d'équipement :

Pôle social et associatif : 4 403 827 <i>Travaux, maîtrise d'œuvre et divers</i>
Voirie-Services techniques : 1 451 857 <i>Ateliers municipaux. Travaux de voirie urbaine et rurale. Eclairage public. Effacement réseaux aériens Avenue St Joseph. Signalisation et signalétique. Matériels et équipements</i>
Aménagement urbain, environnement et espaces verts : 644 908 <i>Etude et travaux ilot Jestin et bâtiment C ancien Ehpad. Aménagement aire de jeux et abords secteur du Lac. Travaux vélo route. Matériels</i>
Enfance-Jeunesse/ Groupe scolaire : 299 230 <i>Travaux Maison de l'enfance (vidéoprotection, alarme), ALSH (accessibilité, alarme) et école du Lac (sols, alarme). Etudes de réaménagement Maison de l'Enfance et école du Lac. Equipements/matériels</i>
Installations sportives : 257 590 <i>Vidéoprotection, travaux bâtiments et équipements extérieurs (accessibilité, caniveaux piste d'athlétisme, divers), matériels</i>
Patrimoine- Cimetière : 214 356 <i>Travaux accessibilité cimetière et interstices tombes. Travaux couverture chapelle Locmaria. Etude réhabilitation site motte féodale de Lesquelen</i>
Autres : 329 655 <i>Travaux, matériels et mobilier Equipements culturels, locaux associatifs, services administratifs. Foncier</i>

Recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement prévisionnelles sont les suivantes.

Subventions	FCTVA	Taxe aménagement	Produits de cessions	Emprunt	Excédent de fonctionnement capitalisé
1 041 212	490 000	90 000	337 400	3 317 414	2 034 225

Approbation à la majorité (8 Contre).

Budget primitif Enfance-Jeunesse 2020

Le niveau budgétaire réel est de 1 679 173 €.

Répartition des dépenses par services					
Multi Accueil	Relais Parents Assistants Maternelles	ALSH	Pause méridienne	Accueil périscolaire	Autres services
674 160	95 370	349 436	340 140	108 749	111 318

Unanimité

Taux de fiscalité 2020

Maintien en 2020 des taux d'imposition fixés pour 2019, soit :

Taxe d'habitation : 21,94 %

Taxe foncière bâti : 28,02 %

Taxe foncière non bâti : 48,51 %

Unanimité

Modification du tableau des effectifs au 1^{er} avril 2020. Unanimité

Forfait scolaire 2020 attribué aux écoles Sainte-Anne et Diwan de Plabennec et à la commune de Gouesnou pour les élèves plabennecois

Forfait scolaire par élève égal au coût d'un élève scolarisé à l'école du Lac, revalorisé à 758, 57 €.

Ecole Sainte-Anne : 327 702,24 € pour 436 élèves plabennecois

Ecole Diwan : 13 654,26 € pour 18 élèves plabennecois

Commune de Gouesnou : 26 365,40 € pour 28 élèves plabennecois domiciliés à Penhoat (forfait scolaire de Gouesnou pour les écoles publiques).

Unanimité (8 abstentions)

Contributions financières pour la restauration scolaire des élèves du premier degré

Une participation communale de 0,54 € par repas est reconduite pour les élèves de l'école Sainte Anne et de Diwan (versement aux établissements), ainsi que pour les élèves domiciliés dans le secteur de Penhoat et scolarisés à Gouesnou (versement aux familles).

Participations versées en 2019 : École Sainte-Anne : 27 893,70 € (51 655 repas) ; École Diwan : 1 753,38 € (3 247 repas) ;

Ecoles de Gouesnou : 1 217,70 € (2 255 repas).

Ecoles Sainte-Anne et Diwan : Unanimité. Ecoles de Gouesnou : Unanimité (8 abstentions).

Acquisition et cession de propriétés immobilières non bâties

Acquisition de la parcelle ZN 17 à Lanorven au prix de 5 070 € Unanimité

Cession d'une emprise communale cadastrée section AI 320 Route du Coadic au prix de 1 845 € Unanimité

Avis sur la mise en vente de logements sociaux rue Augustin Morvan

Avis en faveur d'une réduction à 20 du nombre des 40 logements individuels de la rue Augustin Morvan mis en vente par le bailleur social Armorique Habitat. Approbation à la majorité (8 Contre).

Participations financières aux Tréteaux Chantants et au Printemps des Abers 2020

Attribution à la CCPA de participations communales de 1 290,75 € pour les Tréteaux chantants et de 2 836,65 € pour le Printemps des Abers

Unanimité

Convention avec la CCPA pour le reversement des recettes perçues pour les antennes installées sur le château d'eau

Unanimité

Mandat spécial pour déplacement au tribunal administratif Approbation à la majorité (7 Contre 1 abstention).

Subvention association Charcot29 Unanimité